

de l'enseignement et des Grands Ateliers.

Les critères de sélection seront :

- l'originalité artistique et la poésie du projet,
- l'adéquation avec le site choisi,
- la maîtrise des économies de moyens,
- la bonne gestion des matériaux envisagés et de leur mise en œuvre par les étudiants.

LES LIEUX

Site de l'ancienne hôpital de l'Antiquaille (jardin André Malraux et l'Esplanade St Pothin)

Ce parcours sera une rencontre entre les inventions des étudiants et ce quartier Lyonnais. Ce cheminement est l'occasion de voir ou revoir ces lieux aux fortes particularités architecturales soulignées à l'occasion par les scénographies des étudiants. Plusieurs projets pourront être présentés le long de ce parcours. Étant situées sur le parcours des grands projets de ville, les installations étudiantes se présentent comme une ponctuation sur le parcours de la FÊTE DES LUMIÈRES.

DÉROULEMENT DE LA PROCÉDURE DU CONCOURS

1. Faire acte de candidature auprès des Grands Ateliers pour s'inscrire comme participants (par mail : bruno.vincent@lesgrandsateliers.fr), en mentionnant **son nom, son adresse email et son école ou son université de rattachement** (année, cours, département, section, atelier, le cas échéant la composition d'une équipe...).
2. L'équipe des Grands Ateliers proposera aux candidats qui le souhaitent un accompagnement artistique et technique (par email) avant le dépôt de dossier.
3. Dépôt du dossier de candidature, le 28 février 2020 aux Grands Ateliers en vue du jury.
4. Si le projet est retenu par le jury, l'étudiant ou les étudiants réaliseront les éléments de l'installation lumineuse. Les responsables techniques des Grands Ateliers assureront sa mise en œuvre technique en étroite liaison avec les étudiants-lauréats.
5. Mise en place sur les sites par les étudiants de leurs projets avec une assistance technique des professionnels de la filière électrique et des Grands Ateliers (début déc. 2020).

RÉCLAMATIONS

La participation à ce concours implique le plein accord des concurrents à l'acceptation du présent règlement et aux décisions concernant tout aspect de ce concours, qui seront définitives et exécutoires. Le non-respect du règlement entraîne l'annulation de la candidature.

CALENDRIER

Septembre 2019 : Premier lancement du concours auprès des établissements d'enseignement supérieur (écoles d'art, d'arts appliqués, d'architecture, de design, d'ingénieurs...).

Septembre 2019 / mars 2020 : Suivi des projets, Conseils artistiques et techniques, Assistance à la préparation des dossiers de candidatures.

28 février 2020 : date limite du dépôt des dossiers aux Grands Ateliers.

Mars 2020 : jury (Hôtel de Ville de Lyon).

Juin et juillet 2020 : Préparation des éléments nécessaires à la mise en œuvre des projets lauréats (fournitures techniques, commandes et gestion des matériels lumières, préparation...).

Début décembre 2020 : Mise en place sur site (équipes techniques avec les étudiants).

6 au 9 décembre 2020 : FÊTE DES LUMIÈRES : accompagnement et surveillance des projets.

9 décembre 2020 : démontage.

Janvier 2021 : Diffusion d'un cahier illustré bilan de l'opération.

LES GRANDS ATELIERS

Coordination du projet :
Bruno Vincent
(bruno.vincent@lesgrandsateliers.fr)

Inscription au concours :
Bruno Vincent
(bruno.vincent@lesgrandsateliers.fr)

Tél. : 04 74 96 88 70
www.lesgrandsateliers.fr
Boulevard de Villefontaine
BP 43 - 38092 VILLEFONTAINE CEDEX

FÊTE DES EXPÉRIMENTATIONS LUMIÈRES ÉTUDIANTES 2020

Les Grands Ateliers lancent un appel à projets pour concevoir des projets lumières dans le cadre du 8 décembre, Fête des Lumières à Lyon





Les Grands Ateliers

En partenariat avec la Ville de Lyon (Service des événements et de l'animation/Fête des lumières) lancent un appel à projets LUMIÈRE auprès des étudiants désireux de participer à la Fête des lumières 2020.

LOCALISATION :

Jardin André Malraux, Esplanade St Pothin.

LA FÊTE DES LUMIÈRES,

fête populaire de Lyon depuis 1852, est aujourd'hui devenue un événement majeur de la mise en scène de la lumière dans l'espace urbain. Cette manifestation, de niveau international, est un rendez-vous exceptionnel de la création contemporaine pour la mise en lumière de monuments et d'espaces publics.

La Fête des Lumières accueille durant quatre soirées un très large public qui déambule dans les rues de la **PRESQU'ÎLE LYONNAISE** à la découverte d'installations lumière inédites imaginées par des créateurs contemporains (designers, artistes, scénographes, architectes, éclairagistes...).

Une section du parcours sera en décembre 2020 réservée aux Grands Ateliers sur le site de l'ancienne hôpital de l'Antiquaille (jardin André Malraux et l'Esplanade St Pothin) Ce programme dénommé : « **EXPÉRIMENTATIONS ÉTUDIANTES** » propose une succession de découvertes lumineuses.

L'INVITATION AUX ÉTUDIANTS

Les Grands Ateliers, en accord avec la Ville de Lyon, invitent les étudiants à faire des propositions de SCÉNOGRAPHIES LUMIÈRE dans le cadre

du parcours officiel de la Fête des Lumières. Une procédure de **CONCOURS** est mise en place par les Grands Ateliers auprès des étudiants pour qu'ils proposent des projets utilisant de façon originale la lumière mise en espace dans les sites proposés.

L'APPEL À PROJETS

Les Grands Ateliers lancent à partir de septembre 2019 un appel à projets auprès des établissements d'enseignement supérieur et des étudiants pour concevoir des projets lumière pour le site de l'ancienne hôpital de l'Antiquaille (jardin André Malraux et l'Esplanade St Pothin)

L'appel repose sur les principes suivants:

- Concevoir un projet original utilisant la lumière comme expression artistique.
- Proposer un dispositif prenant en compte une réelle économie de moyens de réalisation.
- Savoir évaluer la faisabilité du projet dans sa réalisation sur site et la nature des moyens techniques envisagés.

L'appel concerne des projets fixes comme des projets mobiles (événement ponctuel) sur les sites.

CONDITIONS DE PARTICIPATION AU CONCOURS

Ce concours s'adresse à **TOUS LES ÉTUDIANTS** de l'enseignement supérieur qui souhaitent proposer une idée de mise en lumière dans l'espace public.

Il n'est pas nécessaire de connaître l'électricité pour imaginer une proposition artistique.

Sont concernés par ce concours les étudiants d'écoles d'art, d'arts appliqués, de design, d'architecture, d'audiovisuel, de scénographie, d'ingénieurs... La participation peut se faire dans le cadre d'un cours sous la conduite d'enseignants ou de façon plus individuelle.

Les projets peuvent être portés soit par un groupe d'étudiants ou par un seul étudiant ou encore par des équipes mixtes (inter écoles).

Les équipes concourantes autorisent les Grands Ateliers, organisateur du concours :

- de réaliser des photos et films, des membres de l'équipe et des installations présentées dans les expérimentations étudiantes (à titre gracieux, sans limitation de durée et sans limitation géographique).
- d'utiliser librement ces images (à titre gracieux, sans limitation de durée et sans limitation géographique), sur tous supports ainsi que les photos et dessins de l'installation pour tout projet d'édition ou de publication. Les Grands Ateliers s'engagent à citer sur ces publications les noms des concepteurs, le nom de l'école, l'année de la première réalisation et les deux coproducteurs de l'installation (la fête des Lumières de Lyon et les Grands Ateliers).

CAHIER DES CHARGES TECHNIQUES

Les projets devront prendre en compte pour leur faisabilité les critères suivants :

- être inédits, esthétiques, poétiques et éventuellement ludiques.
- être visibles et compréhensibles par tous publics.
- User et/ou détourner divers types de sources de lumière (phares, lampions, guirlandes, néons...).
- être situés dans l'espace public (solidité des matériaux utilisés, protection des installations).
- être conçus pour le plein air : matériaux périssables à éviter et prise en compte du vent, de la pluie, du gel et du vandalisme possible.
- Utiliser du matériel électrique simple et sécurisé

non accessible par le public.

Tout branchement électrique devra disposer d'un disjoncteur différentiel de 10 mA et répondre à la norme NFC 15-100

- Les systèmes de projection d'images ou de sons impliquant de l'électronique sont très vivement déconseillés.
- Il sera impossible de planter des clous, de faire des trous sur les sites ou de construire des structures en dur du fait du caractère éphémère de la manifestation.
- Les installations ne devront pas entraver la circulation du public ni gêner de quelque manière que ce soit les riverains.
- Considérer que l'obscurité totale est impossible.
- Le montage et le démontage des installations devront être conçus pour être rapidement et facilement exécutés par les étudiants sans faire appel à des moyens techniques onéreux.

CONSTITUTION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Chaque projet devra se présenter sous la forme de 3 planches rigides de format A3 (42 x 29,7 cm).

ÉLÉMENTS ATTENDUS SUR CES PLANCHES (dossier) :

Le nom, l'adresse (et mail) et l'école de rattachement du candidat (ou des membres du groupe).

- Le titre du projet.
- Un court texte explicatif des intentions.
- Un visuel principal illustrant le mieux possible l'apparence du projet (dessin, photomontages, images de synthèse...). Cette communication visuelle est importante et devra faire comprendre très rapidement au jury la nature du projet proposé.
- Des visuels complémentaires explicatifs (détails, système de montage, effets recherchés...)
- Une description technique et la nature des besoins en matériels (avec un quantitatif détaillé des éléments souhaités).
- Un plan indicatif de l'installation sur site.

LE JURY

Le jury se réunira à l'Hôtel de Ville de Lyon en mars 2020 pour retenir plusieurs projets à réaliser. Il sera composé de représentants de la ville de Lyon (Fête des Lumières et mairie du 5ème arrondissement), de la filière électrique, du monde de l'art et